ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 4 ET 11 MARS 1973

3ème CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-GARONNE

Docteur Jacques MORON

Député sortant

UNION DES REPUBLICAINS DE PROGRES





Candidat investi par les 3 formations de la majorité présidentielle

Suppléant : **Jean-René GAY, Fonctionnaire**

Madame,

Mademoiselle,

Monsieur,

Débutant en politique, j'étais, en juin 1968, élu député de votre Circonscription. Je pris alors des ENGAGEMENTS, JE LES AI TENUS.

J'avais promis

— DE LUTTER POUR UNE MEILLEURE JUSTICE SOCIALE

J'ai participé à l'élaboration et à la discussion de tous les textes sociaux de la législature. Jamais députés n'avaient autant légiféré pour les personnes âgées, les handicapés, les demandeurs d'emploi, les veuves, les orphelins, les divorcées, les femmes, les travailleurs aux plus bas salaires, ceux que la mutation de la société menace : artisans, commerçants, agriculteurs...

J'AI TOUJOURS VOTE EN TOUTE INDEPENDANCE D'ESPRIT, refusant des lois qui me paraissaient insuffisantes ou incomplètes (indemnisation des rapatriés, loi de couverture sociale des travailleurs indépendants) soutenant des motions justes (protestation contre l'embargo des armes pour Israël, libération de Gérard Nicoud...).

— DE COMBATTRE POUR L'EXPANSION DE MA REGION

Les travailleurs de l'aéronautique savent le rôle que j'ai joué pour la défense du plan de charge tant à la SNIAS (Caravelle 12, Concorde, Airbus), qu'à Bréguet et pour le Centre de Réparation Air-France de Toulouse Montaudran.

Les travailleurs de l'ONIA se souviennent que j'ai mis mon mandat de député en jeu pour la survie et la relance de leur usine.

Je n'ai cessé, à tous niveaux, d'intervenir pour faciliter l'installation à Toulouse d'usines nouvelles, dans le sens d'une diversification industrielle nécessaire.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

— DE ME PREOCCUPER DE L'AMENAGEMENT DE MA CIRCONSCRIPTION

J'ai pu obtenir, hors programmation normale :

Pour l'accueil scolaire, un C.E.T. pour Revel, deux C.E.S., des classes primaires et maternelles.

Pour l'aménagement téléphonique, quelques 1 000 lignes supplémentaires. A la fin de cette année, toutes les demandes d'installation en instance seront satisfaites dans ma circonscription, fait sans doute à peu près unique en France.

Pour la relance du remembrement, plusieurs dizaines de millions,
sans compter de nombreuses interventions pour aider les Maires dont je sais les difficultés.

— D'ASSURER LA DEFENSE DES INTERETS JUSTIFIES DE CHACUN DE MES ELECTEURS

Dans ma permanence, 35, rue des Potiers, à Toulouse ou celles que j'ai tenues, sans interruption, pendant 5 ans à Revel, Caraman, Bourg-Saint-Bernard, Lanta, Balma, Ramonville, j'ai accueilli, conseillé, aidé tous ceux qui souhaitaient me rencontrer, sans jamais me préoccuper de leurs idées politiques. Le seul critère retenu a toujours été pour moi l'honnêteté et la juste valeur des demandes formulées.

J'ai toujours été le député de tous et non celui d'une caste ou d'un parti.

J'ai gardé, malgré les attaques souvent odieuses, suffisamment d'enthousiasme pour solliciter à nouveau votre confiance. Je crois l'avoir méritée et ne doute pas que vous me l'accorderez.

Cordialement.

Docteur J. MORON,

Député sortant.

Suppléant : **Jean-René GAY,**
Fonctionnaire.

IMP. MEDOUS - TOULOUSE

Sciences Po / fonds CEVIPOF